

Compte-rendu du conseil d'UFR plénier du 27 novembre 2023

Absents représentés : J-P. Lasserre, F. Laurent, C. Paillé, K. Farlan

Absents non représentés : F. Jeanson, C. Malchere, P. Naty-Daфин, P. Saint Yrieix

Le quorum étant atteint (33 présents ou représentés sur 38), le Doyen ouvre la séance à 16h30.

1 – Approbation du compte-rendu du conseil d'UFR du 23 octobre 2023 sous réserve de modifications des capacité d'accueil des UEL (8) / UER (6)

Vote : **approuvé à l'unanimité**

2 – Informations générales

- Accueil Mme Provost, Responsable Administrative UFR : M. Sevenet présente son parcours professionnel.
- Actualités juridiques : Mme C. Dumartin présente les actualités juridiques (slides ci-dessous) :

Actualités juridiques

- ➔ [Arrêté du 31 octobre 2023 modifiant l'arrêté du 29 juin 2021 fixant les conditions de réalisation des tests rapides oropharyngés d'orientation diagnostique des angines à streptocoque du groupe A par les pharmaciens d'officine](#)
 - Formation désormais possible par un professionnel de santé déjà formé à la réalisation du TROD, avec remise d'une attestation. Description du contenu de la formation
 - TROD possible à partir de 3 ans au lieu de 10 ans si ordonnance de dispensation conditionnelle
- ➔ [Arrêté du 13 novembre 2023 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires](#)
 - Vote électronique - du 6 février 2024 à 8 h au 8 février 2024 à 17 h ; Description des modalités d'organisation
 - [Circulaire du 15-11-2023](#) : Modalités d'organisation des élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires
- ➔ [Arrêté du 18 octobre 2023 relatif aux opérations de gestion des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires et des personnels enseignants et hospitaliers des centres de soins, d'enseignement et de recherche dentaires des centres hospitaliers et universitaires exercées par le Centre national de gestion au nom du ministre chargé de la santé](#)
 - actualisation / références juridiques + prolongation sur autorisation jusqu'à 70 ans
- ➔ [Arrêté du 16 novembre 2023 définissant les modalités de calcul des doses efficaces et des doses équivalentes résultant de l'exposition des personnes aux rayonnements ionisants](#)
 - Entrée en vigueur 1-01-2024 en remplacement d'un arrêté de septembre 2003



Actualités juridiques (suite)

Numérique

- [Arrêté du 20 novembre 2023 relatif à la procédure d'audit des outils et services numériques référencés au catalogue de service de l'espace numérique de santé](#)
- [Arrêté du 26 octobre 2023 portant approbation du référentiel de sécurité et d'interopérabilité relatif à l'accès des professionnels au dossier médical partagé \(DMP\)](#)
- [Arrêté du 26 octobre 2023 fixant les règles de gestion des droits d'accès au dossier médical partagé des professionnels mentionnés à l'article L. 1111-15 et au III de l'article L. 1111-17 du code de la santé publique](#)
 - [matrice des informations accessibles selon les différentes professions](#)
- [Arrêté du 23 octobre 2023 modifiant l'arrêté du 23 juin 2022 relatif aux critères applicables au référencement des services et outils numériques au catalogue de service de l'espace numérique de santé \(modifié par l'arrêté du 20 novembre 2023 modifiant l'arrêté du 23 octobre 2023 modifiant l'arrêté du 23 juin 2022 relatif aux critères applicables au référencement des services et outils numériques au catalogue de service de l'espace numérique de santé\)](#)
- [Arrêté du 25 octobre 2023 pris pour l'application de l'article R. 162-118 du code de la sécurité sociale précisant les mentions devant figurer sur l'ordonnance portant prescription de dispositifs médicaux numériques à visée thérapeutique ou d'activités de télésurveillance médicale faisant l'objet d'une prise en charge anticipée numérique au titre de l'article L. 162-1-23 du même code](#)
 - mention : « la prise en charge du dispositif médical numérique ou de l'activité de télésurveillance médicale par l'assurance maladie intervient dans le cadre d'une prise en charge anticipée et dérogoire. »
 - information du patient par le prescripteur



Actualités juridiques (suite)

- [Arrêté du 6 novembre 2023 portant cessation de fonctions et nomination au cabinet de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche](#)
 - M. Cyril MOULIN nommé conseiller recherche au cabinet de la ministre
- INSTRUCTION N° DGS/EA/2023/160 du 20 octobre 2023 relative à la gestion des risques sanitaires en cas de présence de pesticides et métabolites de pesticides dans les eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux conditionnées
- NOTE D'INFORMATION N° DGOS/PF4/2023/174 du 14 novembre 2023 relative à l'appel à projets de recherche en soins primaires interrégional pour l'année 2023
 - Toutes les informations sur <https://www.girci-soho.fr/content/respir-2023>
 - DL pour LI (auprès de la DRCI CHU de Bordeaux : 15 janvier 2024)



Autres actualités

- **Doctrine du numérique en santé : concertation du 22 novembre au 17 décembre 2023 sur le site de l'ANS** <https://esante.gouv.fr/espace-presse/presentation-de-la-doctrine-du-numerique-en-sante-2023-et-appel-la-concertation-publique>

The screenshot shows the ANS website interface. At the top, there is a navigation bar with 'ACCUEIL', 'DOCTRINE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ - 2023', and 'Plus -'. There are buttons for 'Inscription' and 'Connexion'. The main heading is 'Consulter la doctrine technique du numérique en santé et réagir'. Below this, there is a paragraph explaining the doctrine and a button to 'Télécharger le document de doctrine complet'. The 'Introduction' section is visible, with a 'Télécharger le PDF' button. A table of contents is shown with two chapters: 'Chapitre 1 : Les règles socles, les 3 piliers de la e-santé' and 'Chapitre 2 : Le cadre de la régulation du numérique en Santé'. Chapter 1 includes '1 - La sécurité', '2 - L'interopérabilité', and '3 - L'attaque'. Chapter 2 includes '1 - Le cadre de régulation et l'outilage au service de la régulation du numérique en santé', '2 - Outil de pilotage de la e-santé : l'Observatoire e-santé', and '3 - Les programmes de financement (Ségu)





→ https://www.preventioninfection.fr/?jet_download=c74964269fa38bba5014afcbdf5bf1eee6f54bf



Nouvelle campagne de l'Ordre des pharmaciens

→ <https://www.ordre.pharmacien.fr/je-suis/pharmacien/pharmacien/mon-parcours-et-mes-demarches/faire-connaître-ma-profession>



13



3 – Aspects pédagogiques

- Retour cérémonie de diplotation DFGSP :
- Remerciements au Doyen et aux deux Isabelles, vice-doyennes
- La scolarité pharmacie (préparation des diplômes, liste, signature)
- L'administration pharmacie (commande traiteur, achat boisson, dossier administratif, mise en place)
- Les étudiants de la corpo : préparation des cocktails, mise en place, rangement
- Le groupe de musique de Loïc Rivière (1 H de musique sensas)
- Les enseignants pour l'organisation
- Et les étudiants de 4eme année pour leur participation et bonne humeur

➤ Présentation du DEUST PTP et son organisation :

Mmes I. Passagne et A. Gaubert présentent une synthèse de l'organisation du Deust PTP sur :

- le partenariat avec plusieurs CFA
- le contexte professionnel basé sur l'évolution du métier et des formations actuelles de préparateur en pharmacie pour développer de nouvelles compétences ainsi qu'une approche clinique
- le Deust PTP est désormais un diplôme universitaire avec une formation en alternance reconnue de niveau 5 (Bac+2) structurée en blocs de connaissances et de compétences de manière conjointe par l'Université de Bordeaux et les CFA (Aquitaine, Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane) pour arriver, à terme, à la mise en œuvre d'une licence professionnelle.
- attendu Parcoursup : pré-requis puis dossier de candidature accompagné d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- modalités d'évaluation : contrôle continu et/ou examen terminal et/ou rendu d'un projet, et suivi de l'apprenti
- les CFA communiquent via des flyers, articles de journaux, posts facebook, insta, spot TV, Journées Portes Ouvertes, communication avec les missions locales et par Pôle emploi PMSMP (périodes de mise en situation en milieu professionnel)

➤ Point sur le Jury d'Orientation Professionnel (JOP)

Le bilan du 06/11/2023 a permis d'auditionner 32 étudiants par le jury et a choisi 12 PHBM, 14 Officine et 6 Industrie

➤ Evaluation des enseignements suite au retour COMPED

Le groupe de travail composé de S. Cluzet, C. Rouger, D. Breilh, D. Duluc, I. Rabet Ajon et H. Plante a proposé des questionnaires, au mois de juin, auprès des étudiants de 2A (44% de répondants), 3A (27% de répondants) et 4A (44% de répondants). Le questionnaire portait sur :

- La présence en cours
- Le format des cours
- L'objectif des enseignements
- Le corps Enseignant
- L'organisation des enseignements
- Les outils pédagogiques à disposition
- Les pratiques pédagogiques
- Le système d'évaluation en général
- Le système d'évaluation des UEs
- Les représentants étudiants

En règle générale, les étudiants comprennent le programme et sont satisfaits des conditions matérielles

4 – Aspects budgétaires

➤ Résultat AAP Commission des finances

J-F. Quignard présente les appels à projets conditionnel de fin d'année : 7 projets reçus avec 3 critères importants (la transversalité, le nombre d'étudiants impactés, le co-financement) d'un montant de 36831.07 €. Pour rappel le 1^{er} appel à projet était de 27000 euros soit un total pour l'année de 63831.07 euros.

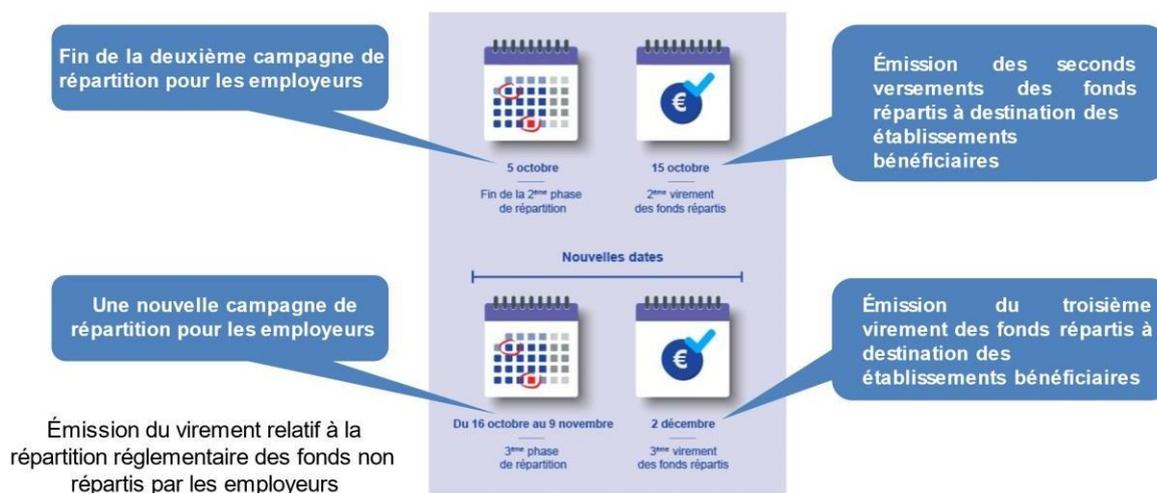
Vote sur la classification (tableau ci-après) : **Pour** à l'unanimité

TABLEAU - APPEL A PROJETS 2023				
DEMANDEUR	PROJET	DEMANDE	MONTANT	ACCORDE
Equipe de physiologie : Claire Peghaire, Delphine Morel, Jean-François Quignard	Utilisation logiciel nommé LabChart (AD Instruments)	permettre aux étudiants de réaliser eux mêmes des mesures physiologiques au cours de ces TP	1344	1344
Laboratoire de pharmacie galénique et Biopharmacie (Pierre Tchoreloff et Virginie Busignies)	Achat de systèmes d'aide à la réalisation de préparations magistrales de type Topitec Touch	Cette demande se situe dans la continuité des projets déjà réalisés ou en cours de réalisation, centrés sur l'Evolution de l'exercice officinal : formation à la réalisation des préparations magistrales.	12841,14	6420,57
Equipe de Pharmacologie (Bernard Muller et Véronique Michel)	Remettre en fonction un matériel défectueux indispensable à nos travaux pratiques de pharmacologie	Système de cuves à organe nécessite d'installer une nouvelle version du logiciel	8990	8990
LTPIB – Laboratoire Technologique de Pharmacie Industrielle de Bordeaux (Catherine Col et Emilie Poupin)	Achat d'une unité d'agitation planétaire, à double enveloppe de la cuve pour fluide calorporteur de la gamme ERWEKA	Cet équipement servira aux travaux pratiques de plusieurs diplômés et au projet industriel des étudiants du Master 2	14662	8797,2
Equipe Bactériologie: Corinne Arpin, Véronique Dubois, Vanessa Desplat, Maria Mamani-Matsuda, Dorothée Duluc, Océane Martin, Loïc Rivière	Achats de microscopes et d'une imprimante 3D	Suite au récent déménagement de l'équipe Bactériologie au 4ième étage de pharma 1, portant ainsi à 3 le nombre d'équipes sur un même palier, nous avons fait le bilan de ce que nous pourrions partager/mutualiser	11279,3	1129,3

Pour rappel, le projet région 2024-2025 du Pr Michel sur le développement d'une plateforme de travaux pratiques virtuels en expérimentation animale a été accepté. Le projet sera cofinancé à hauteur de 20000 euros en 2024 et 20000 euros en 2025

➤ Taxe d'apprentissage : Mme Isabelle Berque-Bestel présente les deux versements de la taxe d'apprentissage : le 1^{er} versement de 34 903.38€ au mois de septembre, le 2nd versement de 139 745.94 au mois de novembre. Nous attendons le 3^{ème} versement prévu début décembre.

Calendrier



1er Versement

BUDGET RÉEL TA 2023 - 1 ^{er} versement			
EQUIPES	Montant versement TA	Prélèvement de 10 %	Montant total pour l'équipe
Biochimie	2 022,17 €	202,22 €	1 819,95 €
Biologie cellulaire	- €	- €	- €
Biophysique	- €	- €	- €
Chimie Analytique 1	- €	- €	- €
Chimie Analytique 2	- €	- €	- €
Chimie organique et thérapeutique	114,09 €	11,41 €	102,68 €
Chimie physique et minérale	- €	- €	- €
Droit	- €	- €	- €
Galénique et Biopharmacie	4 077,21 €	407,72 €	3 669,49 €
Hématologie	- €	- €	- €
LTPIB + Hydrologie	665,56 €	66,56 €	599,00 €
Immunologie	- €	- €	- €
Informatique	- €	- €	- €
Microbiologie	- €	- €	- €
Mycologie parasitologie	- €	- €	- €
Pharmacie clinique/Pharmacocinétique	3 287,39 €	328,74 €	2 958,65 €
Pharmacie clinique/Pharmacocinétique	8 651,66 €	865,17 €	7 786,49 €
Pharmacognosie	- €	- €	- €
Pharmacologie	2 378,30 €	237,83 €	2 140,47 €
Physiologie	- €	- €	- €
Sciences végétales	- €	- €	- €
Toxicologie	- €	- €	- €
Etablissement	13 707,00 €	1 370,70 €	12 336,30 €
TOTAL	34 903,38 €	3 490,34 €	31 413,04 €

2d Versement

BUDGET RÉEL TA 2023 - 2 ^{ème} versement			
EQUIPES	Montant versement TA	Prélèvement de 10 %	Montant total pour l'équipe
Biochimie	5 587,65 €	558,77 €	5 028,88 €
Biologie cellulaire	- €	- €	- €
Biophysique	- €	- €	- €
Chimie Analytique 1	- €	- €	- €
Chimie Analytique 2	4 219,79 €	421,98 €	3 797,81 €
Chimie organique et thérapeutique	7 006,28 €	700,63 €	6 305,65 €
Chimie physique et minérale	- €	- €	- €
Droit	11 994,89 €	- €	- €
Galénique et Biopharmacie	11 155,78 €	1 115,58 €	10 040,20 €
Hématologie	- €	- €	- €
LTPIB + Hydrologie	7 222,28 €	722,23 €	6 500,05 €
Immunologie	- €	- €	- €
Informatique	- €	- €	- €
Microbiologie	- €	- €	- €
Mycologie parasitologie	- €	- €	- €
Pharmacie clinique/Pharmacocinétique 1	26 482,70 €	2 648,27 €	23 834,43 €
Pharmacie clinique/Pharmacocinétique 2	14 120,56 €	1 412,06 €	12 708,50 €
Pharmacognosie	- €	- €	- €
Pharmacologie	2 378,30 €	237,83 €	2 140,47 €
Physiologie	- €	- €	- €
Sciences végétales	- €	- €	- €
Toxicologie	185,79 €	18,58 €	167,21 €
Etablissement	49 391,92 €	4 939,19 €	44 452,73 €
TOTAL	139 745,94 €	12 775,11 €	114 975,95 €

Vote : Pour à l'unanimité

4 – Points étudiants

➤ Rattrapage de financement Serment de Galien 2023 à hauteur, pour l'UFR, de 1699.50 euros

En l'absence de questions, le doyen clôture la séance à 19h00.

Pr Nicolas SEVENET

Doyen



[Tapez ici]